



ACTIONS INTEGREES POUR LE DEVELOPPEMENT DES ZONES LACUSTRES AID-ZL

Mémoire sur la Situation d'Insécurité Alimentaire Spécifique du fait de la Mauvaise Alimentation en Eau des Lacs du Système Faguibine

I. Contexte

1.1. Importance du Système Faguibine

Le système Faguibine est situé dans la Région de Tombouctou et s'étale sur trois (3) cercles (Goundam, Diré et Tombouctou), vingt (20) communes et 216 localités. Sa population totale est estimée à 218 000 habitants (en 2014) dont 183 120 soit 84 % dans le cercle de Goundam. En termes de potentialités agro-sylvo-pastorales, on peut y retenir :

- des ressources en terres exploitables estimées à plus de 300 000 hectares de terres fertiles aptes à l'agriculture;
- des zones de pâturages en saison sèche (*Bourgou*) estimées en moyenne à 85 000 ha;
- des ressources halieutiques permettant la pêche de centaines de tonnes de poissons par an;
- des ressources sylvicoles constituées essentiellement de quelques peuplements d'Acacias
- une faune sauvage, jadis abondante, réduite à quelques antilopes, chacals, hyènes, lièvres, outardes, oiseaux d'eau, etc.

1.2. Spécificité hydraulique du Système Faguibine

Le système Faguibine se trouve au Nord du Delta intérieur du fleuve Niger. Il est constitué d'un chapelet de lacs, de plaines d'inondation et d'axes hydrauliques alimentés en eau par le fleuve Niger.

Le système Faguibine se compose de deux zones bien distinctes qui sont :

- Les plaines d'inondations du Kessou-Killy , couvrant plus de 250 000 ha, traversées par deux chenaux naturels le Kondi (long de 64 Km) et le Tassakane (long de 104 Km).
- La zone lacustre est constituée de cinq lacs interconnectés d'une superficie totale de 86.000 ha repartis entre :
 - ⇒ les lacs Télé et Takara (13 000 ha) ;
 - ⇒ les lacs Gouber et Kamango (20 000 ha) ;
 - ⇒ et le lac Faguibine, le plus grand (53 000 ha).

Le système hydraulique du Faguibine fonctionne comme un déversoir latéral du fleuve Niger. L'écoulement est à sens unique dans le sens Fleuve – Lacs.

L'alimentation en eau des Lacs du système Faguibine est très irrégulière d'année en année et le volume d'eau écoulé chaque année, dans le marigot de Goundam à l'entrée du lac Télé varie considérablement. La crue du fleuve commence à Diré à partir du mois de Juillet, la montée des eaux est irrégulière et le maximum est atteint entre Novembre et Janvier.

La tendance de l'hydraulicité du Niger est régressive depuis un certain temps, en raison des changements climatiques, mais aussi et surtout en raison des prélèvements et de la gestion des barrages en amont sur son cours supérieur.

En général les chenaux d'alimentation du système Faguibine entrent en action dès que la côte à Diré a dépassé de 2 m à 2,50 m la côte d'étiage, mais d'autres facteurs provoquent la faible débitance des chenaux (marigots) d'alimentation et viennent perturber cette corrélation et tout le système d'alimentation :

- La pratique de diguettes et de barrages dans les lits mineurs des marigots pour des cultures diverses et la pêche.
- La désertification de la zone due à la faible pluviométrie depuis les années 1970 et la destruction de la végétation naturelle par le surpâturage et le besoin en bois de chauffe pour les populations locales.
- L'érosion éolienne et hydrique provoquée par la destruction de la couverture végétale herbacée sur les berges et rives des marigots : les sables résultant de cette érosion comblent les marigots et diminuent leur débitance.

1.3.L'Office pour la Mise en Valeur du Système Faguibine (OMVF)

La volonté politique du Gouvernement du Mali de mettre en valeur les immenses potentialités du système Faguibine et de traduire le nécessaire développement équilibré du Territoire National, a abouti à la création (loi N°06-11 du 27 janvier 2006) de l'OMVF. Il s'agit d'un Établissement Public à caractère Administratif (EPA), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière avec tout ce que cela devait recouvrir en terme de missions, de prérogatives et d'initiatives pour le développement.

Cependant, les résultats de la création de l'Office restent mitigés d'autant que l'alimentation en eau du système reste toujours aléatoire et les réponses à l'insécurité alimentaire que cela engendre sont le plus souvent inadéquates.

Depuis 2012, date de l'occupation du nord par des groupes armés, il s'est ajouté aux situations d'insécurité alimentaire récurrentes, celle sécuritaire et les effets de la crise multidimensionnelle que traverse le pays tout entier.

On note que, la Direction de l'OMVF a élu domicile à Bamako dans les locaux affectés à son antenne locale. Le nouveau Directeur de l'OMVF nommé le 9 mars 2022 a pris fonction le 11 avril, n'a pas encore pu faire ses preuves et imprimer sa marque ;

Ainsi, malgré les multiples sollicitudes, le service n'est représenté à Goundam par le chef de Division Productions et ses deux chefs secteurs qui en raison de l'insécurité ont une mobilité très réduite sur le terrain.

Par ailleurs, l'absence des services financiers à Goundam et l'impossibilité de mener des activités à partir d'une logistique propre rendent difficile le suivi et l'indispensable travail de terrain

La Direction Générale, pour faire des missions de visite de terrain, est obligée de louer les véhicules banalisés à Goundam.

En attendant de mettre en œuvre le Programme Cadre de Restauration du Système, il convient de relever la persistance d'insuffisances basiques du cadre institutionnel et de la gouvernance :

- Un problème d'insuffisance du personnel : sur un effectif de 51 prévus par le cadre organique(2010) seuls sont disponibles 27 agents , environ 50%.

- un Problème de gestion : le réseau hydraulique complexe dessert des intérêts qui peuvent être contradictoires à cause du déficit de prévision des crues et des besoins.
- un Problème d'animation : des mécanismes de solidarité ne sont pas développés et animés pour assurer les travaux d'entretien requis pour la continuité du service. Les utilisateurs les plus à l'Aval en sont certainement frustrés.
- un Problème d'encadrement : l'encadrement agricole nécessaire pour valoriser les opportunités (bien aléatoires) de mise en valeur n'est pas assuré par l'Office.
- Un problème de gouvernance : insuffisance de participation des communautés et des collectivités dans les prises de décision de l'OMVF.

1.4. Les Perspectives de Restauration du Système Faguibine

Depuis sa création, l'OMVF bénéficiait presque exclusivement du financement de l'Etat.

L'exécution du Projet d'Appui à la Restauration du système Faguibine (PARF) sur financement du Royaume de la Norvège a abouti à la rédaction d'une deuxième phase intitulée « Programme Cadre pour la Restauration et le Développement du Système Faguibine (PC-RDSF) » qui entrouvre de réelles perspectives d'un développement équilibré.

En effet avec l'appui de certains partenaires dont le PNUD et de la MUNISMA les études suivies des ateliers de validation ont permis de disposer désormais d'un cadre cohérent de planification et de gestion pour l'OMVF dont :

- Schéma Directeur d'Aménagement du Système Faguibine ;
- Le PRODOC du Programme Cadre pour la Restauration et de Développement du Système Faguibine « PC-RDSF » d'un coût total de 44 202 770 000 FCFA soit 74 517 051,872 \$US (1\$= 593,19 FCFA) pour une durée prévisionnelle de cinq (5) ans

Le programme a pour objectif global de contribuer à la stabilisation, à l'amélioration de la sécurité humaine, la sécurité alimentaire et le niveau de vie des populations de la zone de l'OMVF.

Ce programme structurant, d'ampleur inégalée dans le Nord, vise en améliorant les conditions de vie et la situation socioéconomique de la population (estimée à environ 218 000 personnes en 2014) à contribuer aux objectifs de stabilisation de la zone dans un contexte post-conflit.

Sa mise en œuvre impactera de manière positive les relations inter et intracommunautaires en apaisant les tensions pouvant exister entre les communautés à travers la création de richesse et d'opportunités économiques.

De façon spécifique il devra

- Assurer durablement et de façon optimale l'alimentation en eau des lacs en régularisant le système hydraulique et sanitaire du Faguibine,
- Améliorer la production et la productivité des écosystèmes du système Faguibine de façon équitable,
- Améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des populations bénéficiaires du système Faguibine,
- Renforcer la gouvernance du Programme.

Le Ministère en charge de l'Agriculture en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a entrepris des actions de plaidoyers auprès des Partenaires

Techniques et Financiers de la place, pour acquérir leur adhésion au PC - RDSF et convenir d'une date consensuelle pour la tenue d'une réunion de Haut Niveau des Bailleurs de Fonds autour du dit Programme.

Plusieurs réunions d'échanges ont eu lieu entre les responsables de l'OMVF/PNUD et certains bailleurs potentiels ciblés. A l'issue de ces rencontres, des avis favorables et des avancés ont été enregistrés dont :

- La désignation du Royaume de la Norvège comme Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers dans la mise en œuvre du PC-RDSF, en raison de l'importance de leur appui financier, de 2011 à nos jours, dans le développement du système Faguibine.
- L'annonce par la Conseillère à l'Ambassade du Royaume de la Norvège, à la réunion d'échange avec la Direction de l'OMVF, du jeudi 03 novembre 2016, que son pays prévoit dans son plan de financement de 2017, d'une enveloppe de 3,5 millions de dollars par an et pendant cinq ans pour le financement des activités dans le système Faguibine.
- L'annonce par l'Ambassade de la Suède au Mali , lors de sa rencontre avec l'OMVF/PNUD du 26 octobre 2016, que son portefeuille a augmenté de 20% en vue de financer des activités d'agriculture, environnementale, de ressources naturelles, d'énergie renouvelable et de création d'emplois.
- L'adresse par le Gouvernement du Mali à travers le Ministre de l'Economie et des Finances de requêtes auprès de certaines Institutions Financières qui ont manifesté leur intérêt à contribuer au financement de cet important Programme de Développement du Septentrion malien. Il s'agit de la :
 - Banque Africaine de Développement (BAD) ;
 - Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) ;
 - Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD);
 - Banque Mondiale.
- En 2018, la BAD avait promis un décaissement d'un montant de 800 000 000 FCFA en faveur de ce programme. Ce financement devrait servir à mener des études d'APD pour l'aménagement hydro agricole et la construction d'un agropole dans la zone OMVF.
- Des démarches entreprises par le Ministère de l'Agriculture auprès de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour débloquer les fonds de 3 038 912 230 FCFA pour la mise en œuvre de la Composante Environnementale du Programme Cadre pour la Restauration et le Développement du système Faguibine (PC-RDSF) en souffrance depuis bientôt deux ans.

II. Etat des Lieux sur l’Alimentation en Eau des Lacs du Système Faguibine

a) Alerte sur la situation d’alimentation en eau et les inondations en amont dans le système hydraulique.

Ces dernière années les conditions de mise en eau du système sont absolument chaotiques. Les riverains des chenaux d’alimentation des marigots et lacs ont perturbé le régime hydraulique, toute chose qui a plongé les populations dans un désarroi total.

L’OMVF et les services techniques déconcentrés de l’Etat qui veillent sur le régime d’écoulement de l’eau sont absents du terrain.

b) Des initiatives locales prises et des constats faits en 2020 -2021

En réponse à la détresse des populations en amont et en aval du système, plusieurs initiatives ont été lancées fin 2020 et début 2021:

- des actions volontaires ont été initiées par les Collectivités et des organisations de la société civiles (notamment les associations PDG et le collectif S’unir et Agir pour Goundam) qui ont envisagé de mobiliser des jeunes pour le curage des chenaux en amont et en aval.
- des actions de dénonciations et d’alertes portées par les jeunes du Cercle ayant abouti à la visite du Conseiller aux affaires administratives et juridiques (CAJ) du Gouverneur de Tombouctou aux autorités locales pour évaluer la situation et notamment les risques sur la campagne agricole.

A cet effet, une mission conjointe des autorités régionales et locales en collaboration avec l’OMVF (sur financement de l’OMVF) a sillonné du 28 au 30 novembre 2020 la zone pour identifier les divers goulots d’étranglement afférents au remplissage des lacs.

Il ressort de cette mission les constats suivants :

- L’occupation irrégulière des lits mineurs des chenaux ;
- Les aménagements sauvages et la gestion inadéquate de l’hydraulique agricole ;
- Les barrages de pêche obstruant les voies de passage de l’eau ;
- La prolifération de plantes aquatiques encombrantes (Tassakane...)
- La culture de bourgou dans les lits des chenaux
- L’ensablement des seuils (Kondi, Kamaina...)

Les conséquences de cet état de fait sont :

- L’inondation en amont
- La sécheresse en aval
- Echec de la campagne agricole 2021

En réalité les initiatives locales et ces actions ponctuelles envisagées ne sont pas en mesure d’endiguer le problème du Faguibine qui requiert des actions de grandes envergures

c) Des initiatives et propositions de solutions convenues en 2021

Une mission constituée d'élus locaux des Cercles de Goundam et de Diré est arrivée à Bamako pour rencontrer les plus hautes autorités du pays dont le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche en juin 2021 en vue de les alerter sur les difficultés en cours dans la zone.

Ces difficultés sont entre autres : la famine et la détresse dans les zones inondées en amont et la menace de crise alimentaire importante pour les populations situés en aval.

La mission a été accueillie par l'Amicale pour le Développement du Cercle de Goundam (ADCG) et mise en contact avec la Direction exécutive d'AID-ZL en vue de l'accompagner en faveur de son plaidoyer. A cet effet, plusieurs séances de dialogue entre les experts de l'AID-ZL, les responsables de l'ADCG et les représentants des élus mandatés pour la mission ont permis d'adopter le présent mémorandum pour faciliter la compréhension des défis majeurs que traverse les zones lacustres du système Faguibine.

Les principales attentes exprimées au cours des échanges s'articulent autour de 2 grandes préoccupations :

- La gestion des urgences
- La gestion de l'OMVF sur le moyen et long terme

Sur la gestion des Urgences

Les actions d'urgences à envisager devront distinguer :

- Des actions immédiates nécessaires pour contribuer à sauver la campagne agricole en cours et celles d'assistance aux populations sinistrées;
- Des actions pour anticiper les risques pour les campagnes avenir, en attendant le démarrage du Programme –Cadre.

Des mesures immédiates

- Apporter un appui aux populations riveraines pour dégager le seuil de Kamaina ;
- Apporter des appuis ciblés en intrants agricoles (engrais et semences)
- Appui aux populations sinistrées : aide alimentaire, aliments bétails, semence
- Appui en fournitures diverses (nattes, tantes, petits équipements...)
- Appui en engins de pêche : filets, hameçons....)
- Etc. .

Des actions d'anticipation pour les campagnes avenir

- créer les conditions pour ramener dans la pratique, la Direction de l'OMVF à son siège à Goundam.
- Doter l'OMVF en ressources humaines complémentaires et en logistique appropriée à ses missions, conformément à son cadre organique.
- Immatriculer et inscrire les chenaux et leurs servitudes (conséquentes) comme patrimoine immobilier de l'Etat, et obtenir une inscription budgétaire pour leur protection leur entretien ;
- Mettre en place un Comité paritaire de Gestion et d'Entretien des chenaux et infrastructures hydraulique du système Faguibine ;
- Créer dans cette phase de transition un cadre de concertation spécifique de proximité adapté aux enjeux de gestion du système. (Par Exemple un cadre présidé par le Président du Conseil régional avec un secrétariat assuré par le Conseil de Cercle)

- Diligenter une mission de terrain pour identifier tous les seuils critiques et les évaluer ;
- Obtenir une inscription budgétaire spéciale pour assurer les travaux optimums pour traiter les obstacles à l'écoulement et éliminer les seuils critiques avant la crue de la prochaine campagne et pour réhabiliter le système de mesures hydrométriques ;
- Réhabiliter le réseau de stations limnimétriques ;
- Engager les Collectivités à sensibiliser d'avantage les populations pour la préservation des servitudes des chenaux.
- Initier des actions de sensibilisation et de mobilisation communautaires de masse en vue de la préservation des chenaux ;
- Initier des actions de reboisement de grande envergure en vue de lutter contre l'avancée du désert et préserver les berges du fleuve ;

Sur la gestion de l'OMVF à moyen et long terme

- Inscrivent les orientations de l'OMVF dans la perspective du PC-RDSF
- Relancer la Coopération Norvégienne en qualité de chef de file des PTF pour la mobilisation des partenaires du système Faguibine ;
- Relancer la BAD pour la mobilisation des ressources financières devant servir à mener des études d'APD pour l'aménagement hydro agricole et la construction d'un agropole dans la zone OMVF ;
- Diligenter les démarches auprès de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour débloquer les fonds pour la mise en œuvre de la Composante Environnementale du Programme Cadre pour la Restauration et le Développement du système Faguibine (PC-RDSF) en souffrance depuis bientôt deux ans ;
- Engager une étude sur les autres possibilités d'alimentation en eau du système Faguibine.

III. De la mise en œuvre des propositions de Solutions

a) Mission de terrain du Ministre

Le ministre de l'Agriculture qui en a pris l'engagement à effectuer une mission de terrain en compagnie de Ministre commissaire chargé de la sécurité alimentaire pour aller à la rencontre des acteurs et s'imprégner davantage de la situation. La forte délégation technique comprenait outre la Direction Nationale du Génie rural, la Direction Nationale de l'Agriculture et les conseillers techniques du commissariat à la sécurité alimentaire, tous les services techniques régionaux en charge de l'agriculture et des questions de sécurité alimentaire.

Cette mission a textuellement retenu, les propositions de solutions ci avant :

- Gestion des urgences
- Gestion de l'OMVF sur le moyen et long terme

Il a été convenu que les Directions nationales du Génie rural et l'Agriculture en collaboration avec les services techniques du Commissariat dépêcheront des missions de terrains pour diligenter la mise en œuvre des solutions envisagées :

- Evaluer les sinistres causés par les inondations sur les réseaux et les cultures,
- Identifier les seuils et points d'interventions urgentes nécessaires (digue, creusement de chenaux, élimination de seuils etc.) pour sauver les prochaines campagnes et en évaluer les couts et modalités d'exécution.
- En particulier, proposer les modalités pour les mesures immédiates dont :
 - un appui aux populations riveraines pour dégager le seuil de Kamaina ;
 - des appuis ciblés en intrants agricoles (engrais et semences)
 - appui aux populations sinistrées : aide alimentaire, aliments bétails, semence
 - appui en fournitures diverses (nattes, tantes, petits équipements...)
 - appui en engins de pêche : filets, hameçons....).

b) Des dispositions concernant la Gestion de l'OMVF à moyen et long terme

- En dehors de la nomination d'un Directeur de l'OMVF toutes les autres actions d'anticipation pour les campagnes avenir restent d'actualité et devront être mise en œuvre ;
- Les dispositions concernant la gestion de l'OMVF à moyen et long terme restent toutes d'actualité.

IV. Conclusions

La réhabilitation du système Faguibine est un enjeu national :

- ✓ Le système est la plus grande zone de production de la région de Tombouctou
- ✓ L'espace des marigots et lacs du système Faguibine constitue, la plus grande barrière naturelle du septentrion malien contre la désertification ;
- ✓ Le lac Faguibine est le 2^{ème} plus grand lac (après le Debo) sur le fleuve Niger qui est lui-même la plus grande ressource naturelle du Mali.
- ✓ La mise en valeur du système Faguibine est une opportunité pour le Mali de se positionner à l'échelle africaine comme pays producteur et exportateur de blé ;

Le système est un facteur de cohésion entre les communautés sédentaires et nomades dont le vivre-ensemble a été ébranlé par les crises successives d'insécurité. Sa renaissance est un jalon important pour la PAIX.